

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2016

(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

➤ VIE DE QUARTIER

1°) Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations au titre de l'année 2016 :

Nom de l'association	Subvention 2016 attribuée
Comité des fêtes de Nanteuil	150€
Comité des fêtes de Limbre	150€
Les propriétaires de la Pourette	150€
Les Quatre Quart'	450€
Amicale des anciens soldats de marine et d'outre-mer	80€

➤ AFFAIRES SOCIALES

2°) Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations au titre de l'année 2016 :

Associations	Subvention 2016 attribuée
ADMR	6450€
Coupe et Couture	350€
Les Amis de Salvert	500€
HandICapEcole	150€
ECLAT	350€
Banque Alimentaire	728€
CIDFF (Centre Information Droits de Femmes et des Familles)	35€
La Maison des familles	30€
FAVEC86 (Conjoints survivants et parents d'orphelins)	25€
AFM Téléthon	25€
GIHP	165€
Ligue contre le Cancer	25€

➤ ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

3°) Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations au titre de l'année 2016 :

Associations	Subventions 2016 attribuées
Association des parents d'élèves de Migné FCPE	352€
Association des parents d'élèves Robert et Camille	530€
Association des parents d'élèves de Limbre	126€
Association des anciens élèves des écoles publiques de Migné	305€
Association des parents d'élèves APEL l'Eau Vive	122€
La Prévention Routière	100€

- 4°) Pour la crèche halte-garderie « La Ribambelle », le Conseil Municipal décide de fixer la participation journée/enfant à **3,00€ heure** avec un maximum de heures 27 405 (contre 25752 heures réalisées en 2015), d'attribuer une subvention d'équipement de **1 200€** au titre de l'année 2015 (identique en 2015), pour le renouvellement de matériel. Le montant prévisionnel de la participation 2016 s'élève à 88 333€.
- 5°) Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 7 840€ à l'école primaire Robert Desnos pour une classe de « voile et d'environnement » à Dolus d'Oléron.
- 6°) Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature d'un avenant à la convention avec la MSA pour le versement de prestations de services en accueil de loisirs périscolaires.

➤ VOIRIE ET URBANISME

- 7°) Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition, pour l'euro symbolique, d'un terrain situé rue de la Vallée Sèche appartenant à Monsieur François-Xavier AUDIN dans le cadre d'une mise à l'alignement.
- 8°) Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition, pour l'euro symbolique, d'un terrain situé rue de la Vallée Sèche appartenant à Madame Sylvie SCHNELL épouse AUDIN dans le cadre d'une mise à l'alignement.
- 9°) Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition, pour l'euro symbolique, de deux terrains situés rue des Erondes appartenant aux conjoints MAROT dans le cadre d'une mise à l'alignement.

➤ SPORTS ET LOISIRS

- 10°) Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations au titre de l'année 2016 :

Associations	Subventions 2016 attribuées
ALMA Rando	500€
ALMA Escalade	2 500€
OMSFEL	5 500€
	Exceptionnelle 2 500€ Promotionnelle 12 000€
USMA Football	8 400€
Club des Anciens Fouteux	200€
USMA Athlétisme	3 600€
USMA Handball	5 500€
Cyclos de l'Auxance	300€
Avenir Cyclo du Val d'Auxance	1 450€
	Exceptionnelle 923€
USMA Tennis	3 450€
Tennis de Table de Migné-Auxances	350€
Gymnastique Volontaire	900€
Les Archers de l'Auxance	400€
MIAIKI	100€

Poitiers Migné Echecs	3 370€
Futur ô Club Judo	1 350€
ASEPMA	796€
Migné-Auxances Basket Club	550€
Dynamic Karaté Pont'Ach Boxing Club	300€
USMA Volley Ball	600€
Checker's Migné Country Club	350€

➤ AMENAGEMENTS DE QUARTIER

11°) Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander des subventions au Conseil Départemental de la Vienne au titre du dispositif ACTIV' et des amendes de police pour l'aménagement de la place du 19 mars 1962 et de ses abords. Le montant des travaux s'élève à 180 000€.

➤ ADMINISTRATION GENERALE

12°) Le Conseil Municipal décide de verser un montant forfaitaire de 250€ à certains invités conviés à la l'inauguration des rues de l'Orée de Migné pour leur frais de déplacement.

➤ BATIMENTS :

13°) Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander une subvention à l'Etat au titre du fonds de soutien à l'investissement public local pour des travaux de rénovation thermique de l'école maternelle Robert Desnos. Le montant des travaux s'élève à 137 180€.

➤ FINANCES ET FISCALITE

14°) Le conseil municipal adopte le compte administratif 2015 qui présente un résultat de clôture de 678 389,71€ au 31 décembre. Après prise en compte des restes à réaliser, le résultat libre d'affectation s'élève à 391 193,69€.

15°) Affectation du résultat 2015

16°) Le conseil municipal adopte le bilan des acquisitions et cessions immobilières 2015.

17°) Le conseil municipal adopte le compte de gestion du budget général 2015 dressé par le trésorier municipal.

18°) Débat d'orientations budgétaires 2016

➤ QUESTIONS DIVERSES

Modification des statuts de Grand Poitiers. Extension des compétences de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers.

Fait à Migné-Auxances, le

Le Maire,
Florence JARDIN